

Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson





RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'AGGLOMÉRATION DE SAINTE-MARGUERITE-ESTÉREL AU 31 DÉCEMBRE 2023

Chères Citoyennes et chers Citoyens,

En conformité avec l'article 105.2.2 de la Loi sur les Cités et Villes, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe de L'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023.

Le présent rapport sera publié sur notre site Web <u>www.lacmasson.com</u> ainsi que l'intégrité du rapport financier au 31 décembre 2023.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Le rapport financier au 31 décembre 2023 a été vérifié par un vérificateur externe de la firme Amyot Gélinas, s.e.n.c.r.l. Son rapport démontre que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

RAPPORT FINANCIER DE L'ANNÉE 2023

Les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 nous indiquent des revenus de fonctionnement de 2 299 271 \$. Les différentes charges (dépenses) ont totalisé 2 219 477 \$.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, financement à long terme, remboursement de la dette, affectation, etc.) les états financiers indiquent un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de **79 794 \$.**

Au 31 décembre 2023, les états financiers montrent :

- Excédent de fonctionnement non affecté de 353 678 \$
- Réserves financières et fonds réservés de 41 770 \$ (Fonds de roulement, etc.)

Dans la page suivante, vous trouverez un sommaire du rapport financier et les principales réalisations pour l'année 2023.

SOMMAIRE DU RAPPORT FINANCIER

	BUDGET 2023	RÉALISATIONS 2023
REVENUS		
Taxes	22 000 \$	22 949 \$
Quote-parts	2 220 638 \$	2 220 640 \$
Transferts	24 010 \$	4 483 \$
Services rendus	28 500 \$	38 168 \$
Amendes et pénalités	10 000 \$	10 828 \$
Autres revenus d'intérêts	1 000 \$	
Autres revenus		2 203 \$
TOTAL	2 306 148 \$	2 299 271 \$
CHARGES		
Administration générale	335 473 \$	315 186 \$
Sécurité publique	812 563 \$	867 986 \$
Transport	481 032 \$	390 167 \$
Santé et bien-être	5 000 \$	9 447 \$
Aménagement, urbanisme et développement	6 390 \$	1 245 \$
Loisirs et culture	254 011 \$	205 661 \$
Frais de financement	66 134 \$	82 690 \$
TOTAL DES CHARGES	1 960 603 \$	1 872 382 \$
Remboursement de la dette à long terme et affectations	345 545 \$	347 095 \$
TOTAL	2 306 148 \$	2 219 477 \$
Excédent (déficit) de l'exercice		79 794 \$

Parmi les projets réalisés au cours de l'année 2023, nous retrouvons :

- Achat d'habits de combat pour le service incendie 12 443.12 \$
- Achat de boyaux d'incendie pour le service incendie 3 3359.60 \$
- Achat de caméras de surveillance pour la caserne des pompiers 6 238.35 \$
- Installation d'une nouvelle borne sèche 16 825.87 \$
- Achat d'une camionnette et équipements connexes pour premiers répondants 86 912.06 \$

MOT DE LA FIN

En terminant, j'aimerais saluer le travail des fonctionnaires municipaux qui, au quotidien, assurent une excellente gestion des fonds publics, et ce, grâce à la rigueur dont ils font preuve autant dans la recherche des meilleurs prix et de subventions permettant d'offrir davantage de services de qualité aux citoyens. J'en profite également pour remercier tous les membres du personnel pour leur travail extraordinaire et leur expertise mise au service de la population.

Gilles Boucher

Président de l'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel

Lu à la séance ordinaire du conseil d'agglomération du 15 juillet 2024